

## Paris fait un pas important vers la généralisation des zones à 30km/h

Paris fait un nouveau pas important vers la généralisation des zones à 30km/h. D'ici fin 2015, elles seront étendues à l'ensemble de l'hyper-centre de Paris et à plusieurs quartiers de l'est parisien.

Anne Hidalgo s'est engagée à généraliser les zones à 30 km/h d'ici 2020, afin d'apaiser l'espace public, de rendre la rue plus sûre et de réduire les nuisances sonores liées au trafic routier. Cet engagement fort pour l'amélioration du cadre de vie est doté de 30 M€ sur la mandature et se traduit chaque année par l'aménagement de nouveaux quartiers.

Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris en charge des transports, des déplacements et de l'espace public, soumettra mardi au Conseil de Paris la programmation 2015 de ces aménagements. Alors que 20% du territoire parisien est aujourd'hui concerné par une zone 30 ou une zone de rencontre, ce taux atteindra les 30% d'ici la fin de l'année.

Pour cela, ce programme propose de passer en zones à 30km/h l'ensemble de l'hyper-centre : 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements. Il complète également le maillage des « zones 30 » existantes avec de nouveaux périmètres dans les 8e, 11e, 12e, 13e, 17e et 20e arrondissements. Enfin, il crée de nouvelles « zones de rencontre », sur les plus petits axes, où la vitesse est limitée à 20km/h et où les piétons sont prioritaires.

## Les principaux quartiers qui pourront être concernés en 2015 :

- Marché St Honoré Colonel Driant Dauphine (1er)
- Montsigny Choiseul Vivienne (2e)
- Vertbois Grenier St Lazare Turenne-Vosges (3e)
- Mairie 4e Ile St Louis Notre Dame (4e)
- Triangle d'or (8e)
- Malte St Ambroise Alexandre Dumas Boulets (11e)
- Crémieux Parrot Reuilly Ravel Chailloy Bercy Lyon (12e)
- Bibliothèque François Mitterrand (13e)
- Etoile (17e)
- Père Lachaise Prairies Lumière Hilsz (20e)

Ces projets seront discutés avec les Maires d'arrondissements et la Préfecture de Police, codécisionnaire en matière de circulation. Ils bénéficieront du soutien financier de la Région Ile-de-France.

Contact presse: Nadhéra Beletreche / 01 42 76 49 61 / presse@paris.fr